

Conférence du 23 septembre 2019

L'humusation : 100% écologique

Notre première conférence, le 23 septembre 2019 au centre Jacques-Tati à Belle-Beille, a rassemblé quarante-cinq adhérents sur le thème de « l'humusation ». Elle était animée par Francis Busigny, ingénieur chimiste belge, militant pour la légalisation de l'humusation, nouvelle pratique funéraire 100% écologique.

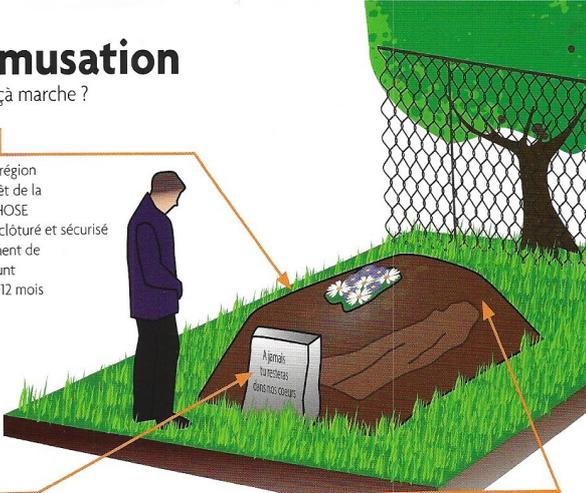
Le principe consiste à envelopper le défunt dans un linceul biodégradable, à le déposer sur un mélange végétal et à le recouvrir de ce mélange en quantité suffisante (2m³). Cette tombe naturelle, identifiée par une stèle, se trouvera dans « un jardin-forêt de la Métamorphose » clôturé et sécurisé.

Après 12 mois, toutes les cellules de la dépouille sont métamorphosées en 1,5 m³ d'humus sain et fertile. Une proposition est de rendre à la famille un certain volume de terreau pour fertiliser un espace de recueillement où pousseraient des arbres dans un espace aménagé, appelé « Jardin du Souvenir »...

Seuls, pour l'instant, l'Etat de Washington aux Etats-Unis et la Région Bruxelles en Belgique sont engagés dans cette démarche.

L'Humusation

Comment ça marche ?



Le TERRAIN

- dans chaque région
- un Jardin-Forêt de la MÉTAMORPHOSE
- entièrement clôturé et sécurisé
- un emplacement de 6 m² par défunt
- réservé pour 12 mois

La STÈLE

- en bois ou en pierre
- avec le nom et la date du décès
- les fleurs seront naturelles et vivantes

La COMPOSITION DU MÉLANGE VÉGÉTAL

- bois d'élagage et lignite finement broyés
- gorgés d'eau de pluie
- 2 accélérateurs de décomposition naturels
- quelques pelletées d'argile

LES ÉTAPES

- 1 Le défunt est amené dans un cercueil réutilisable, seulement enveloppé par un **simple linceul biodégradable**, sans avoir subi de soins de conservation.
- 2 Il est déposé sur ce **lit végétal douillet de 20 cm d'épaisseur** puis enseveli par 2 m³ de ce même mélange. Cette butte est **recouverte intégralement** d'un mélange de paille, feuilles mortes et tontes de pelouse.
- 3 **Après ± 3 mois :** les os sont déjà nettoyés et détachés les uns des autres. Les humusateurs agréés seront formés pour **retirer facilement les prothèses métalliques ou autres**, les amalgames dentaires, le pacemaker... et pour **réduire les os et les dents en poudre** avant de reformer la butte en mélangeant harmonieusement le tout.
- 4 **Après 12 mois :** toutes les cellules de la dépouille mortelle sont **métamorphosées** en ± 1,5 m³ d'**humus sain** et fertile grâce aux **humusateurs** œuvrant dans les premiers cm du sol. La famille disposera de **15 l (1%)** de ce **terreau** pour rendre auto fertile l'espace de recueillement où poussera l'**arbre** dans le **Bois du Souvenir** aménagé dans chaque commune. Les humusateurs agréés pourront encore **planter 99 arbres** pour régénérer les sols les + malmenés = **100 arbres** qui fixent du CO₂.

Pour en savoir plus: www.humusation.org

